

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 AOÛT 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration d'Expérience Centre-Ville

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Expérience Centre-Ville, qui comprennent le bilan au 31 août 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Cantin S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 19 novembre 2020

¹Par Richard Massy, CPA Auditeur, CA

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020

	(12 Mois)	(10 Mois)
	2020	2019
	\$	\$
<hr/>		
PRODUITS		
Subvention provinciale - Secrétariat de la région métropolitaine (SRM)	150 000	150 000
Subvention municipale - Ville de Montréal	831 928	417 072
Autres contributions financières	85 000	25 000
Apports sous forme de biens et services	304 750	244 098
Revenus - commandites	691 346	558 600
Revenus - participation	2 000	52 318
Revenus - service à la carte	11 026	16 297
Revenus - billetterie	920	-
Revenus - terrasse	333	852
Revenus - divers	-	106 790
	<hr/>	<hr/>
	2 077 303	1 571 027
<hr/>		
CHARGES		
Frais de création et programmation	505 701	323 714
Frais de logistique, production et technique	579 616	514 943
Frais de marketing	540 649	364 411
Frais de ventes	48 301	78 610
Frais d'administration	403 036	289 349
	<hr/>	<hr/>
	2 077 303	1 571 027
<hr/>		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	-	-
<hr/>		

Voir les notes et les renseignements complémentaires

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020

	(12 Mois)	(10 Mois)
	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	-	-
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	-
Solde à la fin	-	-

Voir les notes et les renseignements complémentaires

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020

	(12 Mois) 2020 \$	(10 Mois) 2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	-
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	16 140	6 838
	16 140	6 838
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(174 787)	(79 409)
Frais payés d'avance	(25 324)	(8 555)
Créditeurs	119 519	26 752
Revenus reportés	91 726	689 328
	11 134	628 116
	27 274	634 954
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition - immobilisations corporelles	(1 704)	(47 149)
Variation nette de l'encaisse	25 570	587 805
Encaisse au début	587 805	-
ENCAISSE À LA FIN	613 375	587 805

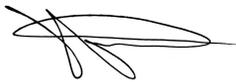
Voir les notes et les renseignements complémentaires

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
BILAN

AU 31 AOÛT 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	613 375	587 805
Débiteurs (note 3)	254 196	79 409
Frais payés d'avance	33 879	8 555
	901 450	675 769
Immobilisations corporelles (note 4)	25 875	40 311
	927 325	716 080
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	146 271	26 752
Revenus reportés	781 054	689 328
	927 325	716 080
ACTIF NET	-	-
	927 325	716 080

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


 _____, Administrateur


 _____, Administrateur

Voir les notes et les renseignements complémentaires

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Expérience Centre-Ville, organisme à but non lucratif constitué selon la troisième Partie de la Loi sur les compagnies, a pour mission d'offrir une programmation événementielle et festive annuelle, intérieure et extérieure, appuyée par une présence en ligne très marquée pour contribuer au développement économique, culturel, social et touristique ainsi qu'au rayonnement du centre-ville de Montréal, notamment sur la rue Sainte-Catherine. L'organisme est exempté d'impôt et a le statut d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés et les commandites sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

L'ensemble des autres produits est comptabilisé lorsque les services ont été rendus.

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE**NOTES COMPLÉMENTAIRES**AU 31 AOÛT 2020

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**Apports reçus sous forme de biens et de services**

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme sollicite des entreprises pour des biens et services. Ces apports sont évalués à la juste valeur des biens et services reçus et sont inclus à l'état des résultats. Par contre, en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de certains apports reçus sous forme de biens et services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

 AU 31 AOÛT 2020

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)
Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon les méthodes et taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier urbain	Linéaire	5 ans
Équipements promotionnels	Linéaire	3 et 5 ans
Ameublement	Linéaire	5 ans

3 DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Contributions et commandites à recevoir	206 955	4 455
Subventions à recevoir	45 000	45 000
Sommes à recevoir de l'État	2 241	29 954
	254 196	79 409

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	<u>\$</u>		<u>\$</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement</u> <u>Cumulé</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette</u>
Mobilier urbain	16 000	5 190	10 810	14 010
Équipements promotionnels	31 149	17 447	13 702	26 301
Ameublement	1 704	341	1 363	-
	48 853	22 978	25 875	40 311

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

 AU 31 AOÛT 2020

5 CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	135 829	26 752
Fournisseur - Groupe Sensation Mode Inc.	10 442	-
	146 271	26 752

6 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les deux actionnaires de Groupe Sensation Mode Inc. siègent au conseil d'administration de Expérience Centre-ville qui compte sept administrateurs dont cinq sont non-apparentés et indépendants.

Outre les informations mentionnées à la note 5, l'organisme a effectué les opérations suivantes avec un apparenté :

	2020	2019
	\$	\$
<i>Groupe Sensation Mode Inc.</i>		
Charges - honoraires de gestion		
Création et programmation	19 492	14 469
Logistique, production et technique	-	21 039
Marketing	78 635	65 811
Ventes	44 101	76 141
Administration	181 312	122 549
Charges - frais d'opérations		
Création de programmation	-	371
Marketing	3 574	642
Ventes	540	821
Administration	179 294	155 486
	506 948	457 329

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2020

6 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (Suite)

Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées au prix coûtant, assumé par les apparentés, majoré de 15%. Ces valeurs correspondent aux montants des contreparties établies et acceptées par les apparentés.

7 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux contributions et commandites et aux subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus.

8 ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas respecté une des conditions rattachées à une subvention de 150 000 \$ reçue du gouvernement du Québec, condition qui exigeait que l'organisme engage des dépenses admissibles au moins égales à ce qui avait été budgété à la date de l'octroi de la subvention. Les dépenses engagées sont inférieures aux dépenses budgétées d'un montant d'environ 302 000 \$. Par conséquent, le gouvernement pourrait décider de réduire le montant de sa subvention. Il est actuellement impossible de déterminer si le gouvernement réduira ou non le montant de la subvention accordée et aucune provision à cet égard n'a été comptabilisée dans les états financiers.

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE**NOTES COMPLÉMENTAIRES**AU 31 AOÛT 2020

9 INCIDENCES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. La direction suit de près l'évolution de cette situation qui a eu entre autres les impacts suivants sur ses activités : report de certaines activités initialement planifiées pour l'exercice en cours, adaptation des activités en fonction des règles sanitaires entourant la Covid-19 et participation au projet de relance de la Ville de Montréal.

L'incidence de cette situation sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être évaluée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

10 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020

	(12 Mois)	(10 Mois)
	2020	2019
	\$	\$
FRAIS DE CRÉATION ET PROGRAMMATION		
Équipe de création et programmation	207 272	121 128
Matériel artistique	154 908	90 036
Distribution	122 075	76 627
Honoraires de gestion	19 492	14 469
Frais de déplacement	1 015	712
Droits	815	140
Frais de repas	124	234
Valeur de commandites reçues en biens et services	-	20 368
	505 701	323 714

FRAIS DE LOGISTIQUE, PRODUCTION ET TECHNIQUE

Équipe de production et technique	199 426	135 077
Équipements techniques	141 478	189 087
Équipe logistique	104 106	27 601
Frais logistiques	83 447	44 156
Transport	29 368	15 612
Traiteur	14 642	12 108
Sécurité	4 549	21 413
Valeur de commandites reçues en biens et services	2 600	48 850
Honoraires de gestion	-	21 039
	579 616	514 943

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020

	(12 Mois)	(10 Mois)
	2020	2019
	\$	\$
<hr/>		
FRAIS DE MARKETING		
Valeur de commandites reçues en biens et services	301 800	174 880
Honoraires de gestion	78 635	65 811
Équipe marketing	66 058	42 172
Promotion et publicité	63 702	51 055
Outils marketing	30 115	29 762
Frais de déplacement	329	664
Frais de bureau	10	67
	<hr/>	<hr/>
	540 649	364 411
<hr/>		
FRAIS DE VENTES		
Honoraires de gestion	44 101	76 141
Équipe des ventes	2 625	875
Frais de déplacements	1 050	1 588
Valeur de commandites reçus en biens et services	350	-
Abonnements et cotisations	88	-
Frais de bureau	87	6
	<hr/>	<hr/>
	48 301	78 610
<hr/>		

EXPÉRIENCE CENTRE-VILLE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020

	(12 Mois)	(10 Mois)
	2020	2019
	\$	\$

FRAIS D'ADMINISTRATION

Honoraires de gestion	181 312	122 549
Honoraires professionnels	107 806	91 296
Location	34 952	26 271
Frais de bureau	19 255	7 840
Télécommunications	13 692	11 269
Assurances	13 717	10 784
Frais de déplacements	8 011	6 105
Frais de représentation	3 854	4 324
Entretien et réparations	2 242	1 190
Taxes et permis	389	564
Amortissement - immobilisations corporelles	16 140	6 838
Intérêts et frais de banque	1 666	319
	403 036	289 349
